

tacle d'une assemblée sachant délibérer avec sang-froid et avec le parlementarisme le plus parfait.

* * On doit inaugurer prochainement à Rouen la statue de Cavalier de la Salle, le grand découvreur que le Canada, presque autant que la France, a le droit de revendiquer comme un des siens.

L'Académie Française, bien que très avare de ses faveurs, a voulu que la fête ait lieu sous ses auspices, et a prié M. Louis Fréchette d'être le poète de cette grande journée.

M. Fréchette peut être fier de l'honneur qui lui a été fait, et le Canada voit avec plaisir que la France n'oublie pas sa fille d'Amérique.

M. Fréchette doit partir le sept mai pour assister aux fêtes de Rouen.

Que les vents lui soient favorables, et que notre poète veuille bien dire à nos frères de là-bas combien nous les aimons et avec quelle sollicitude nous suivons la fortune de notre vieille mère, la France immortelle !

Leon Ledru

CUISINEZ, MESDAMES

ES Belges viennent de mettre en pratique une idée qui mérite d'être approfondie et dont l'exécution fera tressaillir d'aise, au fond de leurs tombes, les mânes des Grimod de la Reynière, des Brillat-Savarin et de tant d'autres gourmets et cuisiniers célèbres.

Le conseil communal de Bruxelles a prescrit que dans toutes les écoles de filles, écoles primaires et supérieures, l'art de la cuisine serait désormais un sujet obligatoire de l'enseignement.

L'idée est excellente en même temps que très pratique. Le cours dont il s'agit sera divisé en deux parties : la première, à l'usage des jeunes filles que la fortune n'a point favorisées, comprendra l'enseignement de la cuisine des ménages ; dans la seconde, au contraire, il ne sera question que de la grande cuisine.

Et tandis que les unes, initiées à la théorie du pot-au-feu, apprendront la manière dont il doit être conduit pour conserver au bouillon sa saveur et au bouilli sa tendreté, les autres, pénétrant les deux mystères des recettes les plus exquises, s'appliqueront à confectionner des fumets de bécasse, de grive ou de perdreau.

Une femme de lettres a écrit dans un de ses ouvrages : "Les femmes ont été créées pour faire la cuisine."

J'entends d'ici mes aimables lectrices protester contre cet aphorisme, brutal en apparence, qui peut même, jusqu'à un certain point, leur paraître entaché de paradoxe, mais qui, en somme, n'a rien de très exact et de très sage. J'aperçois leurs lèvres roses se plisser avec mauvaise humeur, esquissant une moue qui ne me laisse aucun doute ; je vois leurs grands yeux noirs braqués sur comme autant de pistolets, me menacer de leurs regards foudroyants. Mais, de grâce, mes belles dames, avant de me maudire et de me condamner, laissez-moi vous présenter ma défense.

La cuisine est un art ; c'est même le plus ancien des arts, et j'ajouterai : le plus utile.

A l'heure présente, on bourre la tête des pauvres jeunes filles d'un tas de choses qu'elles n'arrivent qu'à connaître très imparfaitement et qui, pour la vie pratique, ne sont d'aucune utilité.

Qu'elles occupent leurs loisirs à peindre sur faïence, à ébaucher des aquarelles, à modeler quelque figurine, à broder au plumetis, rien de mieux. Mais n'y a-t-il pas temps pour tout ? D'ailleurs, est-ce donc un si petit mérite que de savoir traiter avec habileté un entremets délicieux, une pâtisserie friande ?

Loin, bien loin de moi est la pensée de vouloir rougir vos jolies mains blanches. Apprendre la cuisine ne veut pas dire éplucher les légumes et laver la vaisselle. Fi donc ! Pour rien au monde, je ne voudrais vous voir affubler du tablier graisseux ; rassurez-vous, vous ne sentirez pas le grailon.

Mais je mets en fait qu'une femme d'esprit qui sait la cuisine est de beaucoup supérieure à celle qui en ignore les secrets, cette dernière fût elle artiste jusqu'aux bouts des ongles.

X. X.



A. M. CHS GAUVREAU "DES MUSES SANTONES"

(REPOSE)

"Toute vie est un flot de la mer de douleurs ;
Leur anartume un jour sera ton ambrosie,
Car l'urne de la gloire et de la poésie
Ne se remplit que de nos pleurs !"

L'autre soir, accoudé sur le bord de ma table,
La cigarette aux dents et la plume à la main,
J'essayais de ravir à ma muse indomptable
Des vers que je voulais risquer le lendemain ;

Mais hélas ! la cruelle avec indifférence
Accueillait les soupirs s'exhalant de mon cœur,
Et, malgré mes appels et ma persévérance,
Ne daignait m'accorder qu'un silence moqueur ?

Alors en grommelant je rejetai ma plume
Que j'avais pris la peine, entre vingt, de choisir !
Ma foi, j'aurais troqué mon luth contre l'enclume
Que l'artisan du coin fait vibrer à loisir . . .

Je vouais à Pluton l'objet de ma tendresse—
La muse qui m'avait tant de fois éclairé—
Lorsque l'on me remit les vers qu'à mon adresse
Votre lyre chanta dans *Le Monde Illustré*.

* * *

"Sachons lutter," tel est le titre du poème
Où votre âme meurtrie épanché ses douleurs,
Implorant la pitié pour le malheureux même
Dont le fol égoïsme a causé vos malheurs !

L'égoïsme a chassé l'ange de l'espérance
Qui berçait votre esprit du rêve le plus beau ;
Il ne vous reste plus que l'amère souffrance,
Aussi lourde à porter qu'un marbre de tombeau !

Ah ! votre cœur croyait—avec raison sans doute—
Que l'homme parvenu doit être bienfaisant,
Quand le hasard, un soir, plaça sur votre route
Un sot que la fortune a rendu méprisant !

Oui, votre cœur honnête ignorait qu'en ce monde
Il est des êtres vils au visage de saint,
Qui se cachent parfois—comme un serpent sous l'onde—
Pour dérober le dard qui perce notre sein . . .

* * *

Comme vous j'ai souffert de la malice humaine :
De vieux amis j'ai vu l'affreuse trahison ;
D'illustres vaniteux j'ai mérité la haine,
M'étant permis de rire un peu de leur blason . . .

Et pour avoir, jadis, proclamé que ma race
Laverait tôt ou tard l'épouvantable affront
De vivre sous le joug, j'ai payé cette audace
De lèse-loyauté . . . mais je tiens haut le front !

Barde, vous l'avez dit : "Il faut souffrir, pleurer.
"La souffrance à tout front doit mettre son empreinte,
"Et toujours et sans cesse elle devra durer,
"Et pas un n'est exempt de sa fatale étreinte !"

Ah ! ne désespérons ni de Dieu ni des hommes :
Dieu récompense un jour ceux qui savent lutter ;
Et nous pauvres humains — dieux tombés que nous

[sommes—

Si nous causons des torts, sachons les racheter !

J. B. CAQUETTE.

Avril 1887.

LA MODE PRATIQUE

NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES

La robe.—Toujours des costumes composés de deux étoffes diverses. Des jupes drapées, soit à panneaux ou quilles, soit à plissés. À noter le plissé *accordéon*, très fin comme son nom l'indique, joli, mais un peu lourd pour entrer en été. Je lui préfère la draperie à revers, délicieuse par exemple en cachemire léger et foulard. Les laines s'vides unies, imitation de drap, peuvent être simplement découpées à larges dents.

Les corsages sont de plus en plus garnis devant

et très souvent aussi ornés *plat* dans le dos, ce qui offre d'agréables facilités pour dissimuler au besoin une réparation, ou pour donner une largeur nécessaire.

Les guimpes, les empiècements, les gilets, les bouffants ont toujours du succès. L'encolure bouffante sur le côté, avec une petite patte, tandis que le corsage ferme toujours au milieu, a beaucoup de genre. Les manches très froncées n'ont pas sérieusement pris. On se tient à un juste milieu très louable, et l'on adopte volontiers le petit poignet.

Quoiqu'on ait dit qu'il n'y aurait pas de couleur à la mode, cette année, on s'aperçoit bien de la faveur dont jouit le vert. Le soir, on porte les teintes glauques pâles, l'aigue-marine que j'ai déjà signalée, et, à la ville, les nuances très foncées. Mais, il est évident que les succès du jour sont pour les mille raies, mille carreaux, écossais et quadrillés en toutes couleurs et combinaisons de mélanges.

Pour *habillé*, la palme est à la faille française rappelant la cicilienne, et meilleure d'usage. On lance aussi la peau de soie. Les pékins, brochés, gaze et velours, dentelles laises perlées, restent les plus riches étoffes.

En fantaisie il y a les fil-à-fil cannelés, granités, sergés qui se soutiennent, et enfin comme plus nouveau avec les quadrilles camayeux, le broché plumetis. Puis, encore énormément de tissus à jour : canevas, étamines, résille, dentelle de laine, etc., etc.

En fait de cotonnades, tout ce qu'on a déjà porté, surtout la satinette. Ne pas oublier le col, les poignets sinon un petit plastron en velours. Une garniture de nombreux petits boutons de nacre, presque ronds, va parfaitement avec ce type de robe.

On pronostique le retour aux *fourreaux*. Mais je conseille de laisser l'innovation aux excentriques.

COUSINE JEANNE.

PRIMES DU MOIS DE MARS

LISTES DES RECLAMANTS

Montréal.—Olivier Bellefeuille (\$25.00), 2659, rue Notre-Dame; Madame Louis McBeth (\$15.00), 305, rue Panet; J. B. Désourdis, 2645, rue Notre-Dame; J. N. Picard, 190, rue Sanguinet; Louis Archambault, 40, rue Maisonneuve; George Cauchon, 527 1/2, rue Albert; Jean-Bte. Latrémouille, 10, rue Laberge; A. Hogue, 176 1/2, rue St-Christophe; Dame George Ciry, 254, rue Suzanne; A. Brouillet, 30, rue Robin; Delle Ida Charpentier, 40, rue St-Denis; François Dépatig, 286, rue Beaudry; Hugue Véronneau, 32, rue St-Félix; Théophile Paquette, 12, rue Robin; Joseph Larin, 159, rue St-Martin; Delle M. E. Brière, 421, rue Craig; Dame Elzéar Pelletier, 297, Chemin Papineau; Joseph Racand, 28, ruelle Poêle; George Denis, 152, rue St-Maurice; Jean-Bte. Daudelin, 164, rue Dufresne; Ludger Emond, 306, rue Beaudry; Joseph Patenaude, 77, rue Montcalm; André Danti, 1318, rue Notre-Dame; E. Bartrelot, 30, rue Marie-Louise; Dame N. Bonneville, 477, rue des Seigneurs.

St-Jean-Baptiste de Montréal.—Alphonse Laverdure, (\$50.00), 194, rue Panthaleon; J. H. Parisseau, 1184, rue St-Laurent; George Charland, 354, rue Hypolite.

Québec.—P. L. T. Normandin, 148, rue St-Olivier; François Fournier, 163, rue La Couronne; Delle Malvina Langlois, 86, rue St-Patrick; Joseph Philias Dion, 78, rue Victoria, St-Sauveur; Charles Côté, 240, rue St-Jean; Joseph Lemoine, 87, rue Berthelot; J. B. E. Dion, 43, rue Victoria, St-Sauveur; Dame Pierre Lépine, marché Berthelot; Pierre Rochette, coin des rues Arago et Sauvageon St-Sauveur; Elzéar Marois, 248, rue St-Jean; Octave Roy, 30, rue Couillard; François Deguise, 13, rue St-Michel; J. E. Defoy, chemin Ste-Foye; Théophile Perreault, rue des Fossés, St-Roch; Arthur Pouliot, et Cie, 107, rue Arago, St-Roch; E. Théodore Moreau, 8, Côte Abraham.

Longueuil.—Delle Marie-Louise Patenaude, \$4.00; Adolphe Trudeau.

Ville St-Henri.—Dame Venance Côté, 73, rue St-Augustin.

Pointe St-Charles.—Dame Hermine Lemoine, 158, rue Centre.

Lachine.—Dame Vve J. Bte. Poitras.

St-Césaire.—Dr Alfred Guertin.

Watton.—M. l'abbé F. Venant Charest.

Hochelaga.—Z. Bellefleur, jardinier, haut de la rue Desery.

Village St-Gabriel.—Dame Auguste St-Michel, 331 1/2, rue du Grand-Tronc.